



**Convention sur l'élimination
de toutes les formes
de discrimination à l'égard
des femmes**

Distr. générale
1er mai 2003
Français
Original: anglais

**Comité pour l'élimination de la discrimination
à l'égard des femmes**

Vingt-neuvième session

30 juin-18 juillet 2003

Point 5 de l'ordre du jour provisoire*

**Application de l'article 21 de la Convention sur l'élimination
de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes**

**Rapports présentés par les institutions spécialisées
des Nations Unies sur l'application de la Convention
dans les domaines relevant de leur champ d'activité**

Note du Secrétaire général

Additif

**Organisation des Nations Unies pour l'éducation,
la science et la culture**

1. Au nom du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, le 11 mars 2003, le Secrétariat a invité l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) à présenter au Comité un rapport sur les informations que lui avaient fournies les États au sujet de l'application de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes dans les domaines relevant de son champ d'activité, rapport qui viendrait compléter les informations contenues dans les rapports des États parties à la Convention devant être examinés à la vingt-neuvième session du Comité.

2. Les autres informations demandées par le Comité concernent les activités et programmes de l'UNESCO ainsi que ses décisions de principe tendant à promouvoir l'application de la Convention.

3. Le rapport joint en annexe a été établi conformément à la demande du Comité.

* CEDAW/C/2003/II/1.



Annexe

Rapport de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

I. Introduction

1. Le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes tiendra sa vingt-neuvième session, du 30 juin au 18 juillet 2003, au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York. Au cours de cette session, il examinera les rapports des pays suivants : Brésil, Costa Rica, Équateur, France, Japon, Maroc et Slovénie.

2. L'article 22 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes invite les institutions spécialisées « à soumettre des rapports sur l'application de la Convention dans les domaines qui entrent dans le cadre de leurs activités ». À la section II du présent rapport, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) rend compte de sa contribution à l'application de la Convention dans le cadre de ses activités et, à la section III, des mesures prises en application de la Convention dans les pays considérés à la vingt-neuvième session.

II. Contribution de l'UNESCO à l'application de la Convention dans le cadre de ses activités

3. La stratégie à moyen terme pour 2002-2007 de l'UNESCO précise que les besoins des femmes doivent figurer parmi les préoccupations essentielles de tous les projets et activités de l'Organisation. Celle-ci intégrera le souci de l'égalité des sexes dans les activités de planification, de programmation, d'application et d'évaluation des politiques de tous ses domaines de compétence afin de promouvoir le renforcement du pouvoir d'action des femmes et l'égalité des sexes. Elle fera connaître et prévaloir les priorités des femmes et leur point de vue sur les objectifs et les approches du développement en élargissant leur participation à tous les niveaux et dans tous ses domaines d'intervention. Les activités et programmes régionaux mis en place pour les filles et les femmes à différents âges, notamment les jeunes femmes et les femmes âgées, seront axés sur la création de réseaux de contacts, l'échange d'informations, le partage des connaissances et l'établissement de relations par delà les frontières et les différences culturelles, dans le cadre de la Déclaration et du Programme d'action sur une culture de la paix, adoptés par les Nations Unies. La promotion et l'application de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et de tout autre instrument normatif international de défense des droits fondamentaux des femmes resteront une priorité absolue.

4. La Section pour la femme et l'égalité des sexes du Bureau de la planification stratégique de l'UNESCO organise toute l'année des ateliers de formation sur le thème de l'égalité des sexes. Elle met actuellement au point une stratégie pour promouvoir l'égalité des sexes et les droits de l'homme. En outre, un coordonnateur pour les questions relatives à l'égalité des sexes en ce qui concerne en particulier le VIH/sida vient d'être nommé pour faire partie de l'Équipe spéciale interinstitutions

sur l'égalité des sexes du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA).

5. La quatrième édition du *Passeport pour l'égalité*, présentation personnalisée de la Convention en format de poche, a été publiée cette année, en anglais et en français. Une édition en espagnol est en préparation, ainsi qu'une version pour le grand public, élaborée en étroite collaboration avec le Système des écoles associées.

Les femmes et l'éducation

6. L'UNESCO lutte contre la discrimination sexuelle dans l'enseignement dans le cadre du Programme des Nations Unies pour l'éducation des filles. L'organisation assure l'exécution de ce programme en s'appuyant sur ses partenaires et donne aux gouvernements des directives concernant l'éducation des filles et des femmes. À cet effet, elle a élaboré, entre autres, un *Manuel sur les directives pour l'élaboration de plans d'éducation pour tous* tenant compte de l'égalité des sexes et un *manuel sur l'égalité des sexes dans l'enseignement élémentaire*. Dans ce domaine, elle mène également les activités suivantes : examen des plans nationaux d'éducation pour tous sous l'angle de l'égalité des sexes, formation dispensée dans les pays sur la prise en compte des sexospécificités et sur l'amélioration de la collecte et de l'analyse des données et production de documents postalphabétisation prenant en compte les sexospécificités. Actuellement, l'une des principales activités de l'organisation porte sur les directives et les conseils à l'intention des filles africaines, et elle a mis au point du matériel d'enseignement et formé des enseignantes et des assistantes sociales en Afrique.

7. La stratégie adoptée par l'UNESCO pour assurer la prise en considération systématique de l'égalité des sexes dans l'enseignement élémentaire comporte trois grands axes : a) création de milieux d'apprentissage accueillants pour les filles; b) accent à mettre sur les liens entre l'enseignement de type classique ou autre, et mobilisation et sensibilisation en faveur d'une réorientation des politiques afin de susciter une volonté d'agir à tous les niveaux; c) appui à l'élaboration de politiques sous la forme d'études exhaustives et de collecte et d'analyse de données dans l'optique de l'égalité des sexes, et mise en place des capacités nécessaires.

Les femmes et les communications

8. Le programme de l'UNESCO intitulé « Les femmes et les médias » a pour but d'améliorer les compétences professionnelles des femmes qui travaillent dans les médias, d'inciter les médias à donner une image équilibrée des femmes et de permettre à celles-ci de s'exprimer et d'intervenir davantage dans la prise de décisions grâce aux médias et aux technologies de l'information et des télécommunications (TIC). Il vise à promouvoir activement le renforcement du pouvoir d'action des femmes en s'appuyant sur les médias et en utilisant davantage les technologies de l'information, de façon à élargir la portée sur leur épanouissement intellectuel et personnel et leur condition. L'utilisation judicieuse et dans une optique à long terme des technologies de l'information et des communications facilitera le transfert et l'apprentissage des compétences nécessaires pour atteindre ces objectifs. Pour remédier à la sous-représentation des femmes et à l'inégalité du traitement des hommes et des femmes dans les médias, l'UNESCO a mis en chantier une série de projets en faveur des femmes.

III. Mesures prises par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture pour appliquer la Convention dans les pays dont les rapports seront examinés à la vingt-neuvième session^a

Brésil

Statistiques de base – population et éducation

	<i>Population</i>					
	<i>Total</i>			<i>Population masculine</i>		<i>Population féminine</i>
2000	170 406 000			84 169 000		86 238 000
	<i>Taux brut d'inscription dans l'enseignement primaire (en pourcentage)</i>			<i>Taux net d'inscription dans l'enseignement primaire (en pourcentage)</i>		
	<i>Total</i>	<i>Garçons</i>	<i>Filles</i>	<i>Total</i>	<i>Garçons</i>	<i>Filles</i>
1999/2000	165,96	169,84	161,94	96,54	99,78	93,18
	<i>Taux brut d'inscription dans l'enseignement secondaire (en pourcentage)</i>			<i>Taux net d'inscription dans l'enseignement secondaire (en pourcentage)</i>		
	<i>Total</i>	<i>Garçons</i>	<i>Filles</i>	<i>Total</i>	<i>Garçons</i>	<i>Filles</i>
1999/2000	103,25	98,00	108,66	68,46	65,71	71,30
	<i>Taux brut d'inscription dans l'enseignement supérieur (en pourcentage)</i>					
	<i>Total</i>			<i>Étudiants</i>	<i>Étudiantes</i>	
1999/2000	14,83			13,15	16,51	

Activités menées dans le cadre des programmes de l'UNESCO pour 2002-2003

Les femmes, les filles et l'éducation

9. Dans le cadre du Programme des Nations Unies pour l'éducation des filles, l'UNESCO a lancé une étude conjointe portant sur les neuf pays à forte population (E-9) (Bangladesh, Brésil, Chine, Égypte, Inde, Indonésie, Mexique, Nigéria et Pakistan). Au niveau national, le projet consiste à faire le point des réalisations et des blocages existants, à déterminer les politiques adoptées pour faciliter l'accès à l'éducation à toutes les filles et à vérifier si les procédures d'exécution sont en rapport avec les politiques et plans adoptés. Dans une étude de synthèse fondée sur les conclusions par pays, on résumera les enseignements tirés et les pratiques à retenir et on proposera les politiques et des programmes dynamiques permettant de donner accès à l'éducation à toutes les filles.

Bourses d'étude

10. Dans le cadre du Programme des bourses pour artistes UNESCO-Aschberg, Mmes Cristiane Grando, Paula Krause Correa, Michelle Agnes Magalhes, Juliana Morães et Emily Sugai Takeuchi ont reçu une bourse qui leur permettra de poursuivre leur formation.

Les femmes, la science et la technique

11. Avec le concours du Bureau d'éducation ibéro-américain, l'UNESCO exécute actuellement le projet ibéro-américain sur la science, la technique et les femmes (janvier 2002-décembre 2003) en Argentine, au Brésil, au Costa Rica, en Équateur, en Espagne, au Mexique, au Paraguay, en Uruguay et au Venezuela. Ce projet contribuera à améliorer l'état de la science et de la technique et des connaissances sur les sexospécificités en renforçant les capacités en matière théorique et méthodologique, à mettre en évidence les variables et facteurs sociaux susceptibles de modifier la représentation des femmes dans l'enseignement supérieur et dans le secteur de la science et de la technique, et à promouvoir l'analyse des cadres juridique, organisationnel et administratif des établissements d'enseignement supérieur et des centres de recherche scientifique et technique, à infléchir la conception des politiques, des instruments juridiques et des dispositions réglementaires relatifs à la représentation des femmes dans ces domaines.

Les femmes et l'environnement urbain

12. Le projet intitulé « Villes, environnement et relations sociales entre hommes et femmes » se propose d'étudier des groupes de femmes au niveau local dans leurs relations sociales et dans leurs relations avec leur environnement dans des villes moyennes d'Afrique de l'Ouest, d'Amérique latine, d'Europe orientale et de Suisse. Dans le cadre de ce projet, une étude a été menée au Brésil sur la favela Gamboa II de la ville de Santo André. Elle a été financée par la Commission nationale suisse pour l'UNESCO, la Direction du développement et de la coopération de la Suisse et le Programme « Gestion des transformations sociales » de l'UNESCO.

13. Les objectifs généraux de ce projet de recherche sont les suivants : apporter une contribution aux stratégies relatives aux transformations sociales et à la participation des citoyens, communiquer les résultats aux décideurs et aux techniciens et contribuer à l'enrichissement de l'ensemble des connaissances. Les objectifs en matière d'égalité des sexes sont les suivants : faire participer les femmes à la prise de décisions, renforcer leur capacité d'action dans la structure des relations sociales de pouvoir et renforcer l'animation des villes. Les conclusions de la première phase du projet ont été publiées intégralement dans un ouvrage intitulé *Women and Urban Crises: Gender-Sensitive Strategies for Managing Critical Urban Environments in the South and in Eastern Europe* (« Femmes et crises urbaines : stratégies sexospécifiques pour la gestion des environnements urbains difficiles en Europe orientale et méridionale »).

Costa Rica

Statistiques de base – population et éducation

	<i>Population</i>					
	<i>Total</i>			<i>Population masculine</i>		<i>Population féminine</i>
2000	4 024 000			2 040 000		1 983 000
	<i>Taux brut d'inscription dans l'enseignement primaire (en pourcentage)</i>			<i>Taux net d'inscription dans l'enseignement primaire (en pourcentage)</i>		
	<i>Total</i>	<i>Garçons</i>	<i>Filles</i>	<i>Total</i>	<i>Garçons</i>	<i>Filles</i>
1999/2000	107,51	108,99	105,97	91,27	91,39	91,15
	<i>Taux brut d'inscription dans l'enseignement secondaire (en pourcentage)</i>			<i>Taux net d'inscription dans l'enseignement secondaire (en pourcentage)</i>		
	<i>Total</i>	<i>Garçons</i>	<i>Filles</i>	<i>Total</i>	<i>Garçons</i>	<i>Filles</i>
1999/2000	50,94	48,09	53,94	43,37	40,84	46,04
	<i>Taux brut d'inscription dans l'enseignement supérieur (en pourcentage)</i>					
	<i>Total</i>		<i>Étudiants</i>		<i>Étudiantes</i>	
1999/2000	n.c.		n.c.		n.c.	

Activités menées dans le cadre des programmes de l'UNESCO pour 2002-2003

Les femmes, la science et la technique

14. Avec le concours du Bureau d'éducation ibéro-américain, l'UNESCO exécute actuellement le projet ibéro-américain sur la science, la technique et les femmes (voir par. 11 ci-dessus).

Équateur

Statistiques de base – population et éducation

	<i>Population</i>					
	<i>Total</i>			<i>Population masculine</i>		<i>Population féminine</i>
2000	12 646 000			6 350 000		6 296 000
	<i>Taux brut d'inscription dans l'enseignement primaire (en pourcentage)</i>			<i>Taux net d'inscription dans l'enseignement primaire (en pourcentage)</i>		
	<i>Total</i>	<i>Garçons</i>	<i>Filles</i>	<i>Total</i>	<i>Garçons</i>	<i>Filles</i>
1999/2000	113,91	114,28	113,53	97,73	97,44	98,03
	<i>Taux brut d'inscription dans l'enseignement secondaire (en pourcentage)</i>			<i>Taux net d'inscription dans l'enseignement secondaire (en pourcentage)</i>		
	<i>Total</i>	<i>Garçons</i>	<i>Filles</i>	<i>Total</i>	<i>Garçons</i>	<i>Filles</i>
1999/2000	56,66	56,22	57,12	46,90	46,21	47,62
	<i>Taux brut d'inscription dans l'enseignement supérieur (en pourcentage)</i>					
	<i>Total</i>		<i>Étudiants</i>		<i>Étudiantes</i>	
	n.c.		n.c.		n.c.	

Activités menées dans le cadre des programmes de l'UNESCO pour 2002-2003

Les femmes, la science et la technologie

15. Avec le concours du Bureau d'éducation ibéro-américain, l'UNESCO exécute actuellement le projet ibéro-américain sur la science et la technique et les femmes (voir par. 11 ci-dessus)

France

Statistiques de base – population et éducation

	<i>Population</i>					
	<i>Total</i>			<i>Population masculine</i>		<i>Population féminine</i>
2000	59 238 000			28 856 000		30 382 000
	<i>Taux brut d'inscription dans l'enseignement primaire (en pourcentage)</i>			<i>Taux net d'inscription dans l'enseignement primaire (en pourcentage)</i>		
	<i>Total</i>	<i>Garçons</i>	<i>Filles</i>	<i>Total</i>	<i>Garçons</i>	<i>Filles</i>
1999/2000	105,16	105,78	104,51	100	100	100
	<i>Taux brut d'inscription dans l'enseignement secondaire (en pourcentage)</i>			<i>Taux net d'inscription dans l'enseignement secondaire (en pourcentage)</i>		
	<i>Total</i>	<i>Garçons</i>	<i>Filles</i>	<i>Total</i>	<i>Garçons</i>	<i>Filles</i>
1999/2000	108,69	108,53	108,85	92,55	91,64	93,51
	<i>Taux brut d'inscription dans l'enseignement supérieur (en pourcentage)</i>					
	<i>Total</i>		<i>Étudiants</i>		<i>Étudiantes</i>	
1999/2000	52,53		47,19		58,09	

Activités menées dans le cadre des programmes de l'UNESCO pour 2002-2003

Les femmes et la santé

16. L'UNESCO a organisé à Paris, le 10 mars 2003, un colloque intitulé « Au-delà de la peur, des armes pour gagner » avec la collaboration de Paris Match et de la Ligue nationale contre le cancer. Des spécialistes du monde entier ont été invités à donner un aperçu des plus récentes avancées dans ce domaine.

Japon

Statistiques de base – population et éducation

	<i>Population</i>					
	<i>Total</i>			<i>Population masculine</i>		<i>Population féminine</i>
2000	127 096 000			62 212 000		64 884 000
	<i>Taux brut d'inscription dans l'enseignement primaire (en pourcentage)</i>			<i>Taux net d'inscription dans l'enseignement primaire (en pourcentage)</i>		
	<i>Total</i>	<i>Garçons</i>	<i>Filles</i>	<i>Total</i>	<i>Garçons</i>	<i>Filles</i>
1999/2000	101,26	101,31	101,22	100	100	100
	<i>Taux brut d'inscription dans l'enseignement secondaire (en pourcentage)</i>			<i>Taux net d'inscription dans l'enseignement secondaire (en pourcentage)</i>		
	<i>Total</i>	<i>Garçons</i>	<i>Filles</i>	<i>Total</i>	<i>Garçons</i>	<i>Filles</i>
1999/2000	102,05	101,48	102,65	100	100	100
	<i>Taux brut d'inscription brut dans l'enseignement supérieur (en pourcentage)</i>					
	<i>Total</i>		<i>Étudiants</i>		<i>Étudiantes</i>	
1999/2000	46,05		49,57		42,35	

Maroc

Statistiques de base – population et éducation

	<i>Population</i>					
	<i>Total</i>			<i>Population masculine</i>		<i>Population féminine</i>
2000	29 878 000			14 964 000		14 914 000
	<i>Taux brut d'inscription dans l'enseignement primaire (en pourcentage)</i>			<i>Taux net d'inscription dans l'enseignement primaire (en pourcentage)</i>		
	<i>Total</i>	<i>Garçons</i>	<i>Filles</i>	<i>Total</i>	<i>Garçons</i>	<i>Filles</i>
1999/2000	90,43	98,04	82,55	74,48	78,97	69,81
	<i>Taux brut d'inscription dans l'enseignement secondaire (en pourcentage)</i>			<i>Taux net d'inscription dans l'enseignement secondaire (en pourcentage)</i>		
	<i>Total</i>	<i>Garçons</i>	<i>Filles</i>	<i>Total</i>	<i>Garçons</i>	<i>Filles</i>
1999/2000	39,34	43,58	34,95	29,94	32,74	27,04
	<i>Taux brut d'inscription dans l'enseignement supérieur (en pourcentage)</i>					
	<i>Total</i>		<i>Étudiants</i>		<i>Étudiantes</i>	
1999/2000	9,34		10,59		8,04	

Activités menées dans le cadre des programmes de l'UNESCO pour 2002-2003

Les femmes et l'éducation

17. Avec la collaboration de la faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de Casablanca et du Centre d'études et de recherche en migration et droits de l'homme, la chaire UNESCO « Migration et droits de l'homme » de l'Université Hassan II Ain Chock de Casablanca a organisé, en 2002, une conférence

internationale sur le thème « Femmes, migrations et droits de l'homme » et, en 2003, une table ronde sur le thème « Femmes migrantes et culture ».

18. Une chaire UNESCO d'éducation des adultes et d'alphabétisation a été créée au Maroc. La titulaire de la chaire a été nommée membre du Forum national sur l'éducation pour tous et de l'équipe d'appui des Nations Unies pour l'éducation pour tous et sera chargée de donner des avis consultatifs sur l'élaboration et l'application des plans d'action nationaux en matière d'éducation pour tous, en particulier, en ce qui concerne l'alphabétisation.

19. L'UNESCO a signé, le 28 octobre 2002, un accord avec l'Université Mohammed V (Rabat-Souissi) et l'Université Ibn Tofail (Kénitra) en vue de la création d'une chaire UNESCO « La femme et ses droits » chargée de promouvoir la recherche, la formation, l'information et la documentation sur la condition féminine, la défense des droits des femmes et l'élimination de la discrimination sexuelle. Elle s'efforcera également de promouvoir la coopération régionale entre chercheurs et enseignants universitaires.

Les femmes et la santé

20. L'UNESCO a organisé, en partenariat avec le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) et l'ONUSIDA, à Rabat, un séminaire visant à faire connaître les dimensions socioculturelles du VIH/sida en mettant l'accent, en particulier, sur ce qui est spécifique à chaque sexe. Les participants ont essayé de déterminer les facteurs socioculturels et sexospécifiques qui favorisent la transmission du virus ou freinent la prévention et les traitements. Il leur a été demandé de procéder en groupes à l'analyse de leurs propres conceptions, valeurs et comportements culturels pouvant mener à l'ostracisme ou à de la discrimination envers des personnes atteintes de sida ou ayant un lien avec le sida. L'objet du séminaire était d'aider les participants à mettre en évidence les ressources culturelles positives susceptibles de modifier durablement les comportements et de mettre fin à l'ostracisme et à la discrimination envers les malades.

Renforcement des capacités locales – promotion des pratiques culturelles

21. L'UNESCO, en coopération avec l'Organisation islamique pour l'éducation, la science et la culture, a organisé un atelier de formation à la fabrication de tapis pour des formateurs (2 par pays) venant des pays francophones d'Afrique subsaharienne (Burkina Faso, Guinée, Mali, Niger, Sénégal et Tchad). Le but de cet atelier, qui s'est tenu à Ouarzazate, était de donner aux participants les compétences nécessaires pour pouvoir initier les membres des centres et des associations de femmes dans leurs pays respectifs à la fabrication de tapis faits à la main.

Slovénie

Statistiques de base – population et éducation

	Population											
	Total			Garçons			Filles					
2000	1 988 000			966 000			1 022 000					
	Taux brut d'inscription dans l'enseignement primaire (en pourcentage)						Taux net d'inscription dans l'enseignement primaire (en pourcentage)					
	Total		Garçons		Filles		Total		Garçons		Filles	
1998/1999	97,65		98,14		97,14		93,89		94,32		93,44	
	Taux brut d'inscription dans l'enseignement secondaire (en pourcentage)						Taux net d'inscription dans l'enseignement secondaire (en pourcentage)					
	Total		Garçons		Filles		Total		Garçons		Filles	
1998/1999	98,75		97,40		100,17		89,50		87,95		91,13	
	Taux brut d'inscription dans l'enseignement supérieur (en pourcentage)											
	Total			Étudiants			Étudiantes					
1998/1999	53,33			45,72			61,34					

Activités menées dans le cadre des programmes de l'UNESCO pour 2002-2003

Les femmes et la science

22. Un atelier international sur les indicateurs sociaux relatifs aux femmes et à la science s'est tenu à Bled, en octobre 2002, avec le financement de l'UNESCO. Les objectifs de cet atelier étaient les suivants : amélioration des techniques de collecte de données dans les domaines de la science, de la recherche-développement et de l'enseignement supérieur d'un point de vue sexospécifique, contribution à une meilleure connaissance des sexospécificités dans ces domaines au niveau national et élaboration d'indicateurs statistiques plus transparents à l'intention des décideurs.

Notes

- ^a Sources : Les statistiques démographiques sont extraites des « Perspectives d'avenir de la population mondiale : Révision 2000 », document publié par la Division de la population de l'ONU. Les statistiques de base de l'éducation dans chaque pays ont été fournies par l'Institut de statistique de l'UNESCO. Les années scolaires et universitaires 1998/1999 et 1999/2000 correspondent dans certains cas aux années civiles 1998 et 1999.